



# Communiqué de presse

Mercredi 23 août 2023

## La Ville prend un arrêté visant l'interdiction du spectacle de Dieudonné à Grenoble afin de garantir le respect de l'ordre public

Un spectacle de Dieudonné, a été annoncé pour se tenir sur le territoire Grenoblois le dimanche 27 août prochain.

Tout comme d'autres villes, dont Toulouse, Lyon, Montpellier, Paris et Besançon, où devait se tenir le spectacle de Dieudonné et afin de garantir le respect de l'ordre public, la Ville de Grenoble a pris, ce jour, un arrêté interdisant le spectacle à Grenoble. En effet, considérant le caractère quasi clandestin de l'organisation du spectacle, dont le lieu ne sera communiqué qu'au dernier moment, et le caractère sulfureux de son auteur, condamné à de nombreuses reprises, le risque de trouble à l'ordre public est manifeste.